



A6 > Emploi RH

Ressources humaines et spécificités des rapports sociaux dans les associations de solidarité

Présentation de l'atelier

Avec plus de 900 000 salariés et un taux de croissance de l'emploi de près de 3 % par an, les associations de solidarité sont devenues un acteur majeur de l'emploi en France. Ce fait est désormais largement admis y compris par les pouvoirs publics.

Cette dimension nouvelle ne va pas sans poser question sur leur identité même et leur organisation. Les associations font face à de multiples injonctions et paradoxes : les salariés doivent être engagés et les bénévoles être ou devenir compétents ; les organisations gérées comme des entreprises sans avoir le profit pour objectif ; une mission d'intérêt général et d'utilité sociale qui ne doit pas entamer le caractère privé de l'association ; une participation souhaitable des destinataires des services à leur définition, leur organisation et leur réalisation comme consommateurs et sujets de droit ; les orientations nationales et une inscription dans la vie locale, etc...

Présentation du dossier

Ce dossier contient une liste de textes ressources sur cette thématique : ouvrages de référence, articles d'Union Sociale, textes réglementaires, guides, communiqué et positionnement politique...

Il mentionne également les sources et les liens vers les sites Internet ou les numéros de fiches de notre base d'information. Pour obtenir le commentaire de notre réseau et le document en texte intégral (saisir le n° de fiche dans l'espace recherche en page d'accueil du site).

Remarque : les informations de la base d'information peuvent être réservées aux adhérents de l'Uriopss ou de l'Uniopss.

Dossier établi au 15 janvier 2010 par Albine Marlier, Uriopss Auvergne-Limousin et Monique Lozano, Uriopss Provence Alpes Côte d'Azur – Corse.

Sommaire

>	Les cadres politiques de l'emploi et de la professionnalisation	3
	Les politiques publiques et négociées de l'emploi au niveau national et européen	3
	▪ Les politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle	3
	▪ Les politiques négociées de l'emploi niveau interprofessionnel de l'économie sociale	7
	▪ L'emploi et la reconnaissance des associations	7
	▪ Etudes et recherches sur les responsabilités sociétales	9
	Professionnalisation de l'action sanitaire et sociale	10
	▪ Politiques publiques au niveau de l'action sanitaire et sociale	10
	▪ Politiques négociées : Accords de branches et conventions collectives sanitaires et sociales Unifed – Branche de l'aide à domicile – Unifaf	13
	• Accords sur la formation professionnelle – Conventions collectives	15
	• Accords de branche – CCN – Diplômes européens	15
	• Les syndicats employeurs – Conventions collectives	16
>	Conduite de l'emploi et des Ressources humaines au niveau de Chaque association	16
	Des outils au service des associations de solidarité : Ouvrages – articles- Guides et fiches pratiques - Fiches ressources humaines et spécificités des rapports sociaux dans les emplois de solidarité	16
	Conditions de travail - Prévention des risques professionnels	18
	Gouvernance associative	19



« **Les solidarités à l'épreuve de la crise : intérêt général ou compétition ?** »
30^e Congrès de l'Uniopss – 27 – 28 – 29 janvier 2010



➤ Les cadres politiques de l'emploi et de la professionnalisation

Les politiques publiques et négociées de l'emploi au niveau national et européen

Les politiques publiques de l'emploi et de la formation professionnelle

- **Chapitre 7 « Emploi, formation et ressources humaines. Des priorités dans un contexte de crise ? » in Rentrée sociale 2009-2010 des associations sanitaires, sociales et médico-sociales / Uniopss, Union Sociale, Hors-série, n° 230 – septembre 2009**
- **Chapitre 7 « Emploi, formation et ressources humaines : les défis de l'attractivité et de l'organisation ? » in Rentrée sociale 2008-2009 des associations sanitaires, sociales et médico-sociales / Uniopss, Union Sociale, Hors-série, n° 220, septembre 2008**
- **Chapitre 6 « Cap sur l'emploi, la formation et les « ressources humaines ? » in Rentrée sociale 2007-2008 des associations sanitaires, sociales et médico-sociales / Uniopss, Union Sociale, Hors-série, n°209, septembre 2007**
- **Loi sur la formation professionnelle et ouverture du contrat de professionnalisation aux titulaires de minima sociaux / Commentaire Jeanne Dietrich, Uniopss – 16 décembre 2009 - Fiche n° 53283**

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

La loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle promulguée le 24 novembre 2009 prévoit différentes mesures qui pourraient être favorables aux personnes les plus éloignées de l'emploi (cf. fiche n° 53224 sur le fonds pour financer les formations des plus précaires et la fiche n° 53282 sur la préparation opérationnelle à l'emploi). Parmi ces mesures se trouve l'ouverture du contrat de professionnalisation aux titulaires de minima sociaux. Le contrat de professionnalisation sera en effet désormais ouvert aux bénéficiaires du RSA, de l'ASS et de l'AAH et aux personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (qui entre en vigueur le 1er janvier 2010). Dans les DOM, les allocataires du RMI ou de l'API (dispositifs maintenus jusqu'au 1er janvier 2011) y sont également éligibles.

Pour mémoire, les contrats de professionnalisation sont des contrats en alternance visant à favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans et des demandeurs d'emploi de 26 ans et plus par l'acquisition d'une qualification professionnelle. Pour les publics très éloignés de l'emploi auxquels cette loi ouvre le contrat de professionnalisation, les durées de contrats doivent cependant être importantes pour que l'insertion soit réussie. La loi le prévoit en donnant la possibilité pour eux ainsi qu'aux jeunes qui n'ont pas validé un second cycle de l'enseignement secondaire et ne sont pas titulaires d'un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel, d'allonger la durée du contrat ou de l'action de professionnalisation à 24 mois (elle est normalement de 6 à 12 mois).

La loi étend également aux jeunes sans qualification, aux titulaires de minima sociaux et aux personnes ayant bénéficié d'un CUI la possibilité de porter la durée des actions d'évaluation, d'accompagnement et de formation au delà de 25 % de la durée totale du contrat de professionnalisation sous certaines conditions.

Le contrat de professionnalisation est généralement considéré par les acteurs comme un bon outil d'accès à l'emploi, avec des résultats effectifs sur le long terme, il paraît donc positif qu'il soit ouvert aux personnes les plus éloignées de l'emploi, surtout avec une adaptation en terme de durée du contrat pour que l'insertion soit réelle.



➤ **Loi n° 2009-1437 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie** / JO du 25 novembre 2009. Commentaire Hélène Dolgorouky, Uniopss - Fiche n° 52989

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Elle crée de nouveaux droits à l'information, à l'orientation et à la qualification et elle en précise les axes d'organisation pour les rendre effectifs. Elle prend des mesures en faveur de publics particuliers qui accédaient peu à la formation professionnelle continue (publics non ou peu qualifiés, salariés de PME, demandeurs d'emploi...) visant à une plus grande égalité d'accès à la formation professionnelle.

Elle manifeste une volonté de construire un système plus intégré de la formation professionnelle tout au long de la vie, articulant orientation, formation initiale et formation professionnelle continue. Ce système est animé au niveau national, selon une volonté de sécurisation des parcours professionnels pour mieux articuler formation et emploi et développer une meilleure égalité d'accès à la formation professionnelle tout au long de la vie.

La loi n'a pas été votée sans tensions, du fait de la diversité des acteurs impliqués. Le niveau national reprend la main par rapport aux régions et aux partenaires sociaux pour une nouvelle organisation de la gouvernance de la formation professionnelle. Les différents acteurs concernés attendent les décrets et autres textes réglementaires pour savoir in fine si les nouvelles orientations permettront une articulation de leurs compétences plus efficace, dans le respect des prérogatives de chacun.

Si l'ensemble de ces mesures ont bien sûr un impact fort sur notre secteur, il faut accorder une attention très particulière aux mesures suivantes qui touchent notre secteur sanitaire et social du fait des spécificités de sa professionnalisation et de son financement : il faut intervenir d'autres acteurs que les salariés, cf. les bénévoles ; son mode de formation professionnelle articule formation pratique et théorique, pour un respect de la personne de l'usager et sa prise en compte en tant qu'acteur de son projet.

Le financement de la formation des bénévoles est désormais imputable au titre de la FPC (et non plus seulement des cadres bénévoles).

Il ne faudrait cependant pas que cette mesure conduise les Pouvoirs publics à se désengager du financement de la formation des bénévoles, car les partenaires sociaux ont jusqu'à présent montré une réticence par rapport à l'utilisation des fonds de la formation continue pour la formation des cadres bénévoles, celle-ci étant cependant possible par imputation sur le plan.

La rémunération des stages de plus de 2 mois est obligatoire (au lieu de 3), cette mesure s'appliquant aussi aux collectivités territoriales et aux établissements publics. Ces stages sont intégrés à un cursus pédagogique, selon des modalités définies par décret.

Cette mesure est destinée à prévenir l'abus d'entreprises recourant à des stages plutôt qu'à l'emploi.

Le projet de loi de finances 2010 a prévu une augmentation de l'enveloppe mais celle-ci doit aussi couvrir la rémunération des stagiaires dans la fonction publique désormais soumise aux mêmes règles. Trouver des lieux de stages reste donc lié aux modalités de financement possibles.

Le tutorat des jeunes de moins de 26 ans embauchés depuis moins de 6 mois ou des stagiaires et les éventuels compléments de salaire pour tutorat peuvent être imputés à titre expérimental dans le cadre du plan au titre du développement, selon des modalités précisées par décret, le gouvernement remettant un rapport au Parlement avant le 30 septembre 2011 sur l'impact sur la valorisation du tutorat et l'accès des jeunes à l'emploi, la formation et la qualification.

Par ailleurs, le tutorat des personnes en contrat de professionnalisation sorties sans qualification de l'enseignement secondaire fait aussi l'objet d'une prise en charge particulière par les OPCA. Ces dépenses peuvent prendre en charge du tutorat externe.

La participation à un jury d'examen ou de VAE conduit à une autorisation de l'employeur à condition de respecter un délai de prévenance fixé par décret. Les jurés voient leurs charges et rémunération prises en charge par les OPCA selon des modalités fixées par la branche (ou les organisations syndicales de salariés et d'employeurs signataires d'un OPCA).

⇒ Voir autre commentaire du réseau : Fiche n° 53029 (Séverine Salafia, Uriopss Pays de la Loire)

➤ **Plan de relance de l'économie : mesures emploi** / Gouvernement français, Commentaire de Bruno Grouès, Uniopss – 18 juin 2009 - Fiche n° 50675



⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Pour faire face à la crise économique, le Gouvernement a lancé le 4 décembre 2008 un plan de relance de l'économie, à hauteur de 26 milliards d'Euros.

En matière d'emploi, le Gouvernement prévoit l'affectation de 500 millions d'€ supplémentaires pour la politique de l'emploi, et une mesure particulière pour les entreprises de moins de 10 salariés : une aide « temporaire » qui compensera les charges patronales pour toutes les nouvelles embauches en 2009. On trouvera dans la fiche 50675 le plan de relance dans son intégralité.

➤ **Plan de relance de l'économie : 1 000 euros en plus par recrutement en ACI, 500 euros en AI jusqu'en juin 2010** / Dgefp – Fiche n° 51163

➤ **Plan de relance de l'économie : Contrats aidés. Instruction Dgefp n° 2009-10 du 30 mars 2009 relative au plan des contrats aidés** / Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. Commentaire Bruno Grouès, Uniopss – 18 juin 2009 - Fiches n° 50647

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Le Gouvernement souhaite développer les contrats aidés en ces temps de crise. Or le nombre de contrats signés début 2009 n'est pas à la hauteur des espérances.

C'est pourquoi, par deux circulaires successives au mois de mars, le Gouvernement a lancé un plan de relance des contrats aidés :

- par la circulaire interministérielle du 5 mars 2009, le Gouvernement demande aux Préfets d'accélérer le rythme
- par l'instruction DGEFP du 30 mars 2009 (ci-joint), le Gouvernement annonce que le taux de prise en charge par l'Etat des contrats d'accompagnement dans l'emploi est augmenté et passe à 90 % pour tous les contrats. Les Préfets pourront même prendre des arrêtés prévoyant des taux supérieurs pour les publics prioritaires

➤ **Plan de relance des EI et des ETTI. Circulaire DGAFP du 23 mars 2009 relative au plan de relance concernant les ETTI et les EI : 1500 aides au poste supplémentaires** / Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle – Fiche n° 49391

➤ **Contrats aidés : plan de relance. Circulaire interministérielle n° 2009-04 du 5 mars 2009** / Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. Commentaire de Bruno Grouès, Uniopss – 17 juin 2009– Fiche n° 50621

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Le Gouvernement souhaite développer les contrats aidés en ces temps de crise. Or le nombre de contrats signés début 2009 n'est pas à la hauteur des espérances. C'est pourquoi, par deux circulaires successives au mois de mars, le Gouvernement a lancé un plan de relance des contrats aidés :

- par la circulaire interministérielle du 5 mars 2009, le Gouvernement demande aux Préfets d'accélérer le rythme
- -par l'instruction DGEFP du 30 mars 2009, le Gouvernement annonce que le taux de prise en charge par l'Etat des contrats d'accompagnement dans l'emploi est augmenté et passe à 90 % pour tous les contrats. Les Préfets pourront même prendre des arrêtés prévoyant des taux supérieurs pour les publics prioritaires

➤ **L'accord national interprofessionnel sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels du 07 janvier 2009** / Medef - Fiche n° 48136

➤ **Loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 de financement de la sécurité sociale pour 2009 (article 87 - Emploi des seniors)** / JO du 18 décembre 2008



- **Loi n° 2008-1258 du 3 décembre 2008 en faveur des revenus du travail** / JO du 04 décembre 2008
- **Accord national interprofessionnel du 14 novembre 2008 sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** / Medef, partenaires sociaux – 11 février 2009 - Fiche n° 48267
- **Discours du 28 octobre 2008 de M. le Président de la République sur la mobilisation pour l'emploi** – 31 octobre 2008 - Fiche n° 46493
- **Loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail** / JO du 21 août 2008. Commentaire Anne Bidou, Uriopss Basse-Normandie – 4 septembre 2008 - Fiche n° 45413
 - ⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

La loi du 20 août 2008 comporte deux parties :

 - Une première partie qui réaménage les règles de représentativité syndicale. Les incidences portent sur les modalités de conclusion des accords collectifs de travail et les élections professionnelles.
 - Une seconde partie qui traite du temps de travail et dont la principale mesure consiste à faire primer les accords d'entreprises sur les accords de branche.
- **Accompagner les restructurations par anticipation. Instruction Dgefp n° 12 du 30 juillet 2008 relative au rôle de l'Etat dans l'accompagnement des restructurations, le reclassement des salariés licenciés et la revitalisation des bassins d'emploi** / Dgefp. - Fiche n° 46778
- **Loi n° 2008-596 du 25 juin 2008 portant modernisation du marché du travail** / JO du 26 juin 2008
- **Loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations** / JO du 28 mai 2008 - Fiche n° 45512
- **Loi n° 2008-111 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat** / JO du 9 février 2008. Commentaire Audrey Wissler, Uriopss Ile de France - Fiche n° 41849
 - ⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

La loi pour le pouvoir d'achat prévoit plusieurs possibilités de rachat des jours de repos :

 - Le rachat des jours de réduction du temps de travail
 - Le rachat des repos affectés sur un compte épargne temps
 - Le rachat du repos compensateur de remplacement
 - Le régime social et fiscal des rachats de repos
 - Financement d'un congé en vue de la réalisation d'une activité désintéressée
 - L'obligation d'adhésion à un dispositif d'assurance dans le cadre du CET
 - Possibilité d'attribuer une prime exceptionnelle.
- **Accord interprofessionnel du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail** / Medef, Cftc, Cfdt, Cgc, Fo – 30 janvier 2008 - Fiche n° 41722
- **Loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat** / JO du 22 août 2007



- **Loi n° 2007-130 du 31 janvier 2007 de modernisation du dialogue social** / JO du 1^{er} février 2007
- **Plan national d'action concerté pour l'emploi des seniors 2006-2010** / Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Communication du 6 juin 2006 - Fiche n° 38409
- **Cadre de Référence Stratégique National – Programmes de la politique européenne de cohésion économique et sociale 2007-2013** / juin 2007

Pour plus d'informations sur les politiques publiques et négociées de l'emploi :

- Information sur la formation tout au long de la vie : www.centre-inffo.fr/
- Ministère du Travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville : www.travail-solidarite.gouv.fr/
- Le portail du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi : www.economie.gouv.fr/
- La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle : www.dgefp.bercy.gouv.fr/
- Le portail de l'Etat, des Régions et des Partenaires sociaux sur l'orientation et la formation : www.orientation-formation.fr/
- Le portail national de la Validation des acquis de l'expérience : www.vae.gouv.fr/
- Le Répertoire national de certifications professionnelles : www.cncp.gouv.fr/

Les politiques négociées de l'emploi au niveau interprofessionnel de l'économie sociale

- **Accord national interprofessionnel du 22 septembre 2006 sur la formation professionnelle tout au long de la vie dans l'économie sociale (agrément 23 septembre 2009)**

L'emploi et la reconnaissance des associations

- **Conférence nationale de la vie associative : propositions du Premier Ministre** / Haut Commissariat à la Jeunesse (Djepva) – 17 décembre 2009 - Fiche n° 53318

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Sur la connaissance du secteur associatif :

- publication d'un tableau de bord annuel des associations par le Haut Commissariat à la Jeunesse
- mise en place d'un groupe de travail du CNIS sur une meilleure connaissance du bénévolat et du financement des associations
- travaux de valorisation comptable restituant l'apport qualitatif et quantitatif des associations

- **Fiche pratique du Cnar Emploi : Bilan quantitatif de l'emploi associatif sanitaire et social entre 2000 et 2007** / Uniopss – Cnar en partenariat avec Recherches et Solidarités, fiches pratiques – novembre 2009, 8 pages - Fiche n° 52888

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

33 000 employeurs associatifs du secteur sanitaire et social employaient en 2007 environ 925 000 salariés, c'est-à-dire 54 % de l'emploi associatif total (1 700 000) et près de 5 % du total des salariés du secteur privé. Avec un taux de création d'emplois de près de 4% en moyenne par an sur la période, le secteur associatif sanitaire et social affiche un dynamisme qui doit retenir l'attention de tous. Ce secteur est, en période de crise économique, un des rares pôles de croissance de l'emploi. Ces emplois permettent avant tout de rendre des services utiles à l'ensemble de la population. Ils participent également activement au développement économique des territoires



d'implantation par le biais des 17 milliards d'euros de masse salariale versés. A cela s'ajoute, en travail bénévole, l'équivalent d'environ 123 000 emplois en équivalent temps plein. Au-delà d'un développement quantitatif impressionnant, le défi majeur qu'ont d'ores et déjà entrepris de relever les associations sanitaires et sociales est celui de l'amélioration de la qualité des emplois ainsi créés, par la consolidation des temps partiels subis, l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation des rémunérations les plus basses et la poursuite des efforts de formation. Voir aussi la présentation en diaporama de Romain Guerry, Uniopss, 28 octobre 2009 – Fiche n° 52592

- **Emploi associatif sanitaire et social : l'Uniopss interviewée dans le Monde Economie du 19 mai 2009 in « Le classement des autres employeurs » / Nathalie Queruel, Le Monde Economie – 19 mai 2009 - Fiche n° 50086**

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Le Monde Economie du 19 mai 2009, dans un dossier spécial emploi des cadres, fait un focus sur l'évolution de l'emploi dans le secteur public et l'économie sociale, plus particulièrement les secteurs sanitaire et social. L'article cite Mme Christine Auberger, membre du Conseil d'Administration et présidente de la commission Emploi - Ressources humaines de l'Uniopss. Il fait le point sur l'augmentation de l'emploi salarié dans les établissements et services (le chiffre des 900 000 emplois associatif sanitaires et sociaux est cité), mais souligne la difficulté de recrutement dans les maisons de retraite.

L'article participe à une meilleure connaissance de l'emploi associatif sanitaire et social, ce qui est positif. En revanche le titre et le contenu laissent songeur : « [...] les associations, se révèlent, en période de crise, un refuge appréciable ». Ceci laisse croire que les associations sont un secteur protégé, à l'abri des conséquences de la crise financière et économique, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

- **Atlas 2009 national et régional de l'économie sociale et solidaire / Observatoire national de l'économie sociale et solidaire en partenariat avec l'ARF et la Caisse des Dépôts – 2009**

Document disponible sur le site : www.lemois-ess.org

- **Fiche pratique du Cnar : Place du secteur social, médico-social et santé dans le DLA de 2005 à 2008 / Uniopss – Cnar, Fiches pratiques, Mise à jour 2008 (septembre 2009), 7 pages - Fiche n°51460**

- **Sondage sur les Français, les associations et la crise / CSA – Chorum – Crédit coopératif – Maif – octobre 2009, 19 pages**

- **CPCA : le seul plan de relance durable, placer l'humain au cœur de l'économie / Cpca - Fiche n° 48333**

- **Enquête Besoins en Main d'Œuvre 2009 / UNIStat, le service d'accès aux informations chiffrées et statistiques du pôle emploi**

Pour plus d'information : www.pole-emploi.org

- **Fiche pratique du Cnar Services à la personne : Les chiffres clés des services à la personne : activité, emplois, acteurs / Uniopss – Cnar, Fiches pratiques – décembre 2008, 9 pages - Fiche n° 47676**

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Les services à la personne recouvrent un ensemble de 21 activités qui peuvent être produits dans le cadre d'un emploi direct par la personne qui souhaite bénéficier du service ou bien par l'intermédiaire d'une structure qui jouera soit le rôle de simple mandataire (le particulier reste l'employeur) soit de prestataire de service. Il peut être complexe d'en saisir l'évolution. Or dans la période actuelle où de grandes ambitions sont attachées à la création d'emplois et d'activité dans



ce secteur, et trois ans après le lancement du plan Borloo, c'est particulièrement indispensable. A cet effet, la présente fiche propose une synthèse des principales données chiffrées marquant l'évolution de ce secteur.

- **Enquête Emploi 2007** / Observatoire d'Unifaf. Commentaire et résumé Hélène Dolgorouky, Uniopss – 10 juillet 2008, 7 pages - Fiche n° 44772
Document disponible sur le site www.unifaf.fr (Rubrique : télécharger – les publications d'Unifaf)

- ⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :
L'enquête d'Unifaf porte sur la structure des emplois de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif, sur son développement, sur les besoins en qualification et recrutement dans les différents métiers selon les secteurs d'activités.
L'observatoire prospectif des métiers et des qualifications de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif publiée :
 - un rapport annuel emploi formation : il décrit les différents secteurs, interprète des données sur l'emploi et la qualification
 - une enquête emploi nationale : réalisée auprès de l'ensemble des établissements et services adhérents à Unifaf, l'enquête emploi quinquennale de l'Observatoire dresse un état des lieux précis de la situation de l'emploi dans la Branche

Pour plus d'information sur la professionnalisation : www.unifaf.fr

- **Pour un partenariat renouvelé entre l'Etat et les associations** / Jean-Louis Langlais, Rapport, La Documentation française – juin 2008 - Fiche n° 45454

- **Enquête auprès des salariés de la famille animation.** / Observatoire des métiers de l'animation, étude réalisée par Ithaque pour Uniformation, rapport final – mai 2008, 33 pages
Document disponible sur le site www.uniformation.fr (Rubrique : Etudes réalisées)
Autre lien utile www.branche-animation.fr

- **Associations de solidarité, acteurs économiques et politiques**/ Uniopss, Editions Uniopss, Les Cahiers de l'Uniopss n° 19 – juin 2007, 338 pages

- **Les associations. Financement, emploi, travail bénévole, évolutions** - Viviane Tchernonog – juin 2007

- **Livre vert – L'emploi dans les associations : un choix de société** / Cpcra – juin 2007, 15 pages – Fiche n° 40694

- **Les métiers en 2015** / Rapport du groupe « Prospective des métiers et qualifications », Olivier Chardon Direction de l'animation et de la recherche des études et des statistiques (Dares), Marc-Antoine Estrade Centre d'analyse stratégique - Collection « Qualifications & prospective » – janvier 2007

Etudes et recherches sur les responsabilités sociétales

- **Les tensions sur le marché du travail par familles professionnelles de 1998 à 2008** / Monique Meron, Nazih Tabet, Xavier Viney, Jean-Louis Zanda, Dares et Pôle Emploi, Document d'études n° 151 – octobre 2009, 145 pages
Document disponible sur www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-dares/etudes-recherche/publications-dares



- **La fonction psychologique du travail** / Yves Clot, Puf – février 2008, 248 pages
Pour plus d'information, consulter le site de l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises : <http://www.orse.org/>
- **La reconnaissance au travail : outils de diagnostic, démarche grh, enjeux de santé. Expérience Adapt Nord : anticiper et adapter les besoins de reconnaissance** / Anact.
Revue Travail et changement, n° 317 – janvier-février 2008, p. 11
Pour plus d'information sur les travaux de l'Anact : www.anact.fr/

Professionnalisation de l'action sanitaire et sociale

Politiques publiques au niveau de l'action sanitaire et sociale

Plans métiers

- **Guide des activités et métiers du secteur social, médico-social et petite enfance** / Dgas- Pôle emploi – juillet 2009 – Fiche n° 52690
⇨ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :
Le guide des activités et métiers du secteur social, médico-social et petite enfance réalisé par Pôle emploi et la Direction générale de l'action sociale (DGAS) en juillet 2009. Ce guide vise à aider les conseillers Pôle emploi à mieux connaître les métiers du secteur de l'action sociale, afin de mieux orienter les demandeurs d'emplois. Le rôle et le poids des associations sont bien identifiés. Il facilitera certainement les relations entre les associations désireuses d'embaucher et les conseillers Pôle emploi.
- **Plan métiers de la petite enfance. Contribution Uniopss-Unccas relative au plan Petite enfance** / Uniopss-Unccas – 14 juin 2006 – Fiche n° 37888
Document disponible sur le site www.travail-solidarite.gouv.fr
⇨ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :
Le 14 avril 2006 le Cabinet du Ministre M. Philippe Bas, a présenté des propositions de réforme visant à améliorer le dispositif d'accueil des jeunes enfants dans la perspective du lancement d'un Plan Petite Enfance. Les quatre grandes pistes de ce Plan Petite enfance sur lesquelles l'Uniopss et l'Unccas ont souhaité apporter leurs remarques et propositions communes à la Direction générale de l'action sociale et au ministère délégué à la famille sont les suivantes :
 - La réforme du décret du 1er août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans
 - L'amélioration de l'information des parents sur les modes de garde
 - Le développement d'autres modalités d'accueil adaptées à des situations spécifiques
 - Le développement de micro structures ou la réunion d'assistantes maternelles dans un lieu extérieur à leur domicile
- **Plan Alzheimer et maladies apparentées 2008-2012 : Objectif 6 : valoriser les compétences et développer les formations des professionnels – mesure 20 : plan de développement de métiers et de compétences spécifiques pour la maladie d'Alzheimer** / Rapport de la Commission sur le plan national de lutte contre la maladie d'Alzheimer 2008-2012 présenté par le Pr Joël Menard au président de la République le 8 novembre 2007, 1^{er} février 2008, p 51-52
Document disponible sur le site www.plan-alzheimer.gouv.fr



Dans le cadre d'un plan global sur les métiers du médico-social, qui sera prochainement présenté par le gouvernement, des mesures spécifiques seront dédiées à la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer. 3 types de mesures : 1. création d'une formation qualifiante pour les coordonnateurs. 2. amélioration de la prise en charge des malades par la mise à disposition de compétences professionnelles nouvelles. 3. plan de formation spécifique de l'ensemble du personnel intervenant dans les unités adaptées des EHPAD.

- **Recommandations pour le Plan Cancer 2009-2013** / Pr. Jean-Pierre Grünfeld. Rapport remis au Président de la République et à Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Santé et des Sports – 14 janvier 2009 - Fiche n° 49628
- **Nicolas Sarkozy présente son nouveau plan Cancer. Discours d'allocution du 2 novembre 2009** / Nicolas Sarkozy, Président de la République - Fiche n° 52677
Document disponible sur le site www.sante-sports.gouv.fr
- **Expérimentation du plan des métiers de la dépendance. Courrier de l'Una, Urapei Idf, Uriopss Idf du 8 octobre 2008 au président du Conseil Régional Idf** / Uriopss Ile de France – 8 octobre 2008 – Fiche n° 46096

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

L'Uriopss, l'UNA Ile de France et l'Urapei ont écrit au Président du Conseil Régional afin de solliciter une participation de l'Ile de France à l'expérimentation des plans régionaux des métiers de la dépendance.

Le 28 juin, l'Uriopss Ile de France avait saisi Madame Valérie Létard d'une demande de participer à l'expérimentation des plans régionaux de valorisation des métiers au service des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes (voir fiche n° 44581), soulignant les difficultés spécifiques de l'Ile de France en matière d'emploi dans le secteur médico-social.

La secrétaire d'Etat ayant répondu qu'une telle initiative relevait du Conseil Régional, l'Uriopss et deux fédérations du secteur (UNA et URAPEI) ont décidé d'écrire à Monsieur Jean-Paul Huchon.

- **Attractivité et fidélisation des professionnels paramédicaux dans les structures sanitaires et médico-sociales. Référentiel Drassif, Arhif** / Drassif, Arhif – 4 juillet 2008 – Fiche n° 44959

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

A l'heure où Valérie Létard lançait le plan des métiers de la dépendance dans une des trois régions expérimentatrices (Centre) le 8 juillet dernier, la DRASSIF et l'ARHIF ont rendu public un référentiel d'aide à l'élaboration et à l'autoévaluation de la politique d'attractivité et de fidélisation des professionnels paramédicaux dans les structures sanitaires et médico-sociales.

En Ile-de-France peut-être plus qu'ailleurs, la question de l'attractivité et de la fidélisation des professionnels est récurrente dans un contexte de forte tension entre les exigences de qualité de service rendu à la population et les aspects démographiques et médico-économiques. C'est ce qu'a souligné l'URIOPSS Ile de France dans un récent courrier à Valérie Létard (fiche n° 44581).

La DRASSIF et l'ARHIF ont travaillé à partir de l'analyse de la littérature et de l'expérience des professionnels afin de mettre en évidence les facteurs d'attractivité et de fidélisation, et de mettre au point une grille d'autoévaluation de la politique des établissements sanitaires et médico-sociaux dans ce domaine.

Document disponible sur le site www.travail-solidaritee.gouv.fr



Travaux du Conseil supérieur du travail social (CSTS)

- **L'intervention sociale d'intérêt collectif** / Conseil supérieur du travail social, groupe présidé par Didier Dubasque, à paraître
- **Le travail social aujourd'hui et demain** / Conseil supérieur du travail social, groupe présidé par François Roche, Presses de l'EHSP, Collection Rapports du CSTS – 2009, 128 pages
- **Le travail social confronté aux nouveaux visages de la pauvreté et de l'exclusion** / Conseil supérieur du travail social, groupe présidé par Christian Chassériaud, Presses de l'EHSP, Collection Rapports du CSTS – 2007, 152 pages
- **L'usager au centre du travail social** / Conseil supérieur du travail social, groupe présidé par Jacques Ladsous, Presses de l'EHSP, Collection Rapports du CSTS – 2007, 176 pages
- **Décloisonnement et articulation du sanitaire et du social** / Conseil supérieur du travail social, groupe présidé par François Roche, Presses de l'EHSP, Collection Rapports du CSTS – 2007, 120 pages

Diplômes et formations

Pour plus d'information : www.uniopss.asso.fr / Exemples de fiches à consulter :

- n° 41723 relative aux modalités de formations préparatoires et d'obtention du DE d'éducateur spécialisé et de moniteur-éducateur
- n° 53212 relative à la formation au DE d'éducateur technique spécialisé
- n° 52097 relative à la rénovation du diplôme de conseiller en ESF
- n° 48279 relative à la mise en crédit des formations préparant aux diplômes post bac du travail social
- n° 53004 relative à la délivrance du grade de licence aux infirmiers
- n° 53008 relative au DE d'infirmier rénové
- n° 53031 relative au assistant de soins en gérontologie
- n° 48284 relative au certificat de formation à la gestion associative pour responsables bénévoles

Répertoire national de certifications professionnelles : www.cncp.gouv.fr

Panorama des diplômes et des formations : www.travail-solidarite.gouv.fr

Organismes de formations : sites Internet des Carif

Schémas des formations sanitaires et sociales - professionnalisation : sites Internet des conseils régionaux

Évaluation - recommandations de bonnes pratiques

- **Les recommandations de bonnes pratiques** / Anesm :
 - Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement novembre 2009, non éditée.
 - Mission du responsable de service et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance à domicile – septembre 2009



- La conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code de l'Action sociale et des familles – juillet 2009
- L'accompagnement des personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou apparentée en établissement médico-social – février 2009
- Les recommandations de bonnes pratiques. Les attentes de la personne et le projet personnalisé – décembre 2008
- Mission du responsable de service et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance à domicile – décembre 2008
- Ouverture de l'établissement à et sur son environnement – décembre 2008
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre – juillet 2008
- Conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponse – juillet 2008
- Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées – juillet 2008
- Expression et participation des usagers des établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale – avril 2008 – Fiche n° 43670
- Mise en œuvre de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code l'action sociale et des familles – avril 2008 – Fiche n° 43670

➤ **Les recommandations de bonnes pratiques. Mise en œuvre de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code l'action sociale et des familles / Anesm, avril 2008 – Fiche n° 43670**

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

L'Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux (ANESMS) vient de publier ses deux premières recommandations.

Destinée plus particulièrement aux responsables d'établissements et de services et aux équipes de direction, la première vise à soutenir les démarches d'évaluation interne en cours dans les établissements et services. Relativement succincte, elle reprend pour l'essentiel les principes et les repères formulés dans le « Guide de l'évaluation interne » du CNESMS en intégrant le décret relatif à l'évaluation externe (cf. le guide du CNESMS de septembre 2006 est disponible sur notre site). Plus ciblée, la seconde concerne la mise en œuvre du droit à l'expression et à la participation des usagers dans les établissements du secteur de « l'inclusion sociale », soient les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, les Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile et les Centres d'Hébergement d'Urgence. Toutefois, s'agissant d'un thème transversal à l'ensemble des établissements et services, elle présente, à notre sens, un intérêt qui va bien au-delà du seul secteur explicitement visé.

Toutes les recommandations sont disponibles sur le site de l'Anesm : www.anesm.sante.gouv.fr

➤ **Décret n° 2007-975 du 15 mai 2007 fixant le contenu du cahier des charges pour l'évaluation des activités et de la qualité des prestations des établissements et services sociaux et médico-sociaux / Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées, JO du 16 mai 2007 – Fiche n° 40620**

➤ **L'évaluation interne : guide pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux / Cnesms – 15 septembre 2006 - Fiche n° 38679**
Document disponible sur le site de l'Uniopss

Politiques négociées : Accords de branches et conventions collectives sanitaires et sociales Unifed – Branche de l'aide à domicile – Unifaf

➤ **Arrêté du 8 octobre 2009 portant extension de l'accord de branche 2008-01 du 31 mars 2008 de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (Unifed) relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie / Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, JO du 17 octobre 2009**



- **Arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'agrément de l'accord de branche 2008-01 du 31 mars 2008 de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (Unifed) relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie /** Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, JO du 30 octobre 2008 - Fiche n° 46486
- **Arrêté du 19 mars 2007 relatif à l'extension dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (Unifed) de l'accord n° 2006-01 du 12 juillet 2006 relatif à l'apprentissage /** Ministère de la Santé et des solidarités, JO du 3 avril 2007 - Fiche n° 40229
- **Arrêté du 7 décembre 2006 portant extension de l'accord de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (Unifed) n° 2005-08 du 23 juin 2005 relatif à la mise en œuvre de l'apprentissage et de la formation des tuteurs /** Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et ministère de la santé et des solidarités, JO du 19 décembre 2006 - Fiche n° 39263
- **Arrêté du 26 octobre 2006 relatif à l'agrément dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (Unifed) de l'accord n° 2006-01 du 12 juillet 2006 relatif à l'apprentissage /** Ministère de la Santé et des solidarités, JO du 14 novembre 2006 - Fiche n° 39017
- **Arrêté du 6 février 2006 portant extension de l'accord n° 2005-01 du 7 janvier 2005 et de l'avenant n° 1 du 18 février 2005 conclus dans le secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif /** Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, JO du 21 février 2006 – Fiche n° 36987
- **Arrêté du 5 août 2005 portant agrément de l'accord de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (Unifed) n° 2005-01 du 7 janvier 2005, avenants n° 1 du 18 février 2005 et n° 2 du 23 juin 2005 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie /** Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et ministère de la santé et des solidarités, JO du 28 août 2005 - Fiche n° 35474
- **Arrêté du 5 août 2005 portant agrément de l'accord de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (Unifed) n° 2005-08 du 23 juin 2005 relatif à la mise en œuvre de l'apprentissage et de la formation des tuteurs /** Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement et ministère de la santé et des solidarités, JO du 28 août 2005 - Fiche n° 35478
- **Arrêté du 18 décembre 2005 relatif à l'extension de l'accord de la branche de l'aide à domicile relatif à la formation tout au long de la vie et à la politique de professionnalisation signé le 16 décembre 2004 /** Ministère des affaires sociales, du Travail et de la solidarité, JO du 27 décembre 2005 - Fiche n° 40888
- **Arrêté du 11 octobre 2005 relatif à l'accord de la branche de l'aide à domicile relatif à la formation tout au long de la vie et à la politique de professionnalisation signé le 16 décembre 2004 /** Ministère des affaires sociales, du Travail et de la solidarité, JO du 21 octobre 2005, JO du 27 décembre 2006 - Fiche n° 40888



- **Accord du 16 décembre 2004 de la branche aide à domicile relatif à la formation tout au long de la vie et à la politique de professionnalisation** / 2 mars 2005, accord non publié - Fiche n° 34202

Accords sur la formation professionnelle – Conventions collectives

- **Arrêté du 7 juillet 2008 portant extension de l'accord du 4 février 2008 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, conclu dans le cadre de la convention collective des salariés du particulier employeur** / Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, JO du 16 juillet 2008, Fiche n° 45270
- **Arrêté du 2 août 2008 portant extension de l'accord du 14 janvier 2005 relatif à la formation professionnelle dans le cadre de la convention collective nationale des personnels des centres sociaux et socioculturels** / Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, JO du 12 août 2005 - Fiche n° 35520

Accords de branche – CCN – Diplômes européens

- **Arrêté du 20 février 2008 portant extension de l'avenant n° 10 du 6 juillet 2007 (agréé par arrêté du 28 septembre 2007) à l'accord de branche de l'aide à domicile du 29 mars 2002 relatif aux diplômes européens ayant pour objet l'emploi des ressortissants européens** / Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, JO du 1^{er} mars 2008
- **Arrêté du 28 septembre 2007 relatif à l'agrément de l'avenant n°10 du 6 juillet 2007 à l'accord de branche de l'aide à domicile du 29 mars 2002 relatif aux diplômes européens ayant pour objet l'emploi des ressortissants européens** / Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, ministère du logement et de la ville, JO du 16 octobre 2007
- **Arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'agrément du protocole SOP-CHRS n° 144 du 23 avril 2008 ayant pour objet la reconnaissance des diplômes des ressortissants européens** / Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, JO du 30 octobre 2008 – Fiche n° 46491
- **Arrêté du 10 juillet 2008 relatif à l'agrément de l'avenant n° 309 bis à la convention collective du 15 mars 1966 relatif aux diplômes européens** / Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, JO du 19 juillet 2008 - Fiche n° 44922

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Les syndicats et fédération employeurs SOP, SNASEA et FEGAPEI ont signé avec les syndicats salariés, le 22 avril 2008, un avenant relatif aux conditions de recrutement de salariés titulaires de diplômes européens. Cet avenant indique que les diplômes français requis par la convention collective du 15 mars 1966 peuvent être remplacés par des titres ou diplômes européens équivalents selon les dispositions du code de l'action sociale et des familles. De plus, le candidat doit avoir des connaissances linguistiques nécessaires à l'exercice de sa profession en France.

- **Arrêté du 28 septembre 2007 relatif à l'agrément de l'avenant n° 2007-02 du 24 mai 2007 de la convention collective du 31 octobre 1951, ayant pour objet la mise en conformité avec les dispositions européennes relatives aux titres et aux diplômes en travail social** / Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité, ministère du logement et de la ville, JO du 16 octobre 2007



Les syndicats employeurs – Conventions collectives

- **Fiche pratique du Cnar Restructuration et droit social : Présentation des syndicats employeurs et conventions collectives du secteur associatif sanitaire et social / Uniopss – 1^{er} décembre 2008 – Fiche n° 47515**

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Connaître et comprendre les différentes conventions collectives et accords collectifs régissant les relations de travail dans le secteur associatif sanitaire et social n'est pas chose aisée et doit être maîtrisé pour mener à bien une opération de restructuration impliquant différentes conventions collectives. Cette fiche a donc pour objet de présenter brièvement les syndicats et organisations d'employeurs œuvrant dans ce secteur ainsi que les conventions et accords collectifs conclus par ceux-ci avec les syndicats de salariés. Les niveaux interprofessionnels (regroupant plusieurs secteurs d'activité) puis professionnels seront successivement présentés.

- **Fiche pratique du Cnar : L'ouverture de la convention collective des centres sociaux du 4 juin 1983 aux structures « petite enfance » / Uniopss - Cnar, Fiches pratiques Restructurations et droit social – septembre 2009, 10 pages – Fiche n° 51408**

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Cette fiche vise à analyser la situation des associations du secteur « petite enfance » suite à l'extension de l'Annexe 6 de la convention collective des centres sociaux et socioculturels et à comprendre les problèmes juridiques posés par un chevauchement de normes entre cette convention collective et les accords de la branche des associations sanitaires et sociales.

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter l'étude réalisée par l'association A2P porteuse du D1a 31 sur l'impact (financier, gestion et relation avec les collectivités) de l'application de la convention collective des centres sociaux et socioculturels sur les établissements d'accueil de la petite enfance (voir fiche Uniopss n° 51409).

Les données sont issues d'une enquête auprès des associations locales mais les conclusions et analyses peuvent être en partie transposées à d'autres régions.

- **Conduite de l'emploi et des ressources humaines au niveau de chaque association**

Des outils au service des associations de solidarité

Guides et fiches pratiques

- **Guide de l'employeur associatif sanitaire et social / Uniopss, Editions Uniopss, abonnement uniquement en ligne depuis juillet 2009, www.guide-employeur.fr – Fiche n° 51011**

⇒ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Le Guide de l'employeur associatif sanitaire et social a été refondu totalement. Anciennement en version papier, le nouveau guide est à présent un outil en ligne interactif. Ce guide pratique vous aide dans votre gestion au jour le jour grâce à : 47 études thématiques et plus de 250 modèles de documents directement exploitables (contrat, lettre, etc.). Il intègre les spécificités du fonctionnement associatif, les particularités du secteur sanitaire et social et de ses principales conventions collectives. Régulièrement mis à jour, il prend en compte les changements législatifs, réglementaires, conventionnels et les enseignements de la jurisprudence. Vous pouvez accéder à



l'ensemble de ces services en ligne par un abonnement annuel. Pour une présentation complète du site www.guide-employeur.fr

- **Le guide de la gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des qualifications : ensemble, anticiper et se préparer à l'avenir** / Unifaf délégation régionale Poitou-Charentes, Creahi Poitou-Charentes avec le soutien de la Drtefp Poitou Charentes – 2008, 101 pages

- **Aide à la mise en place et à la conduite d'entretiens professionnels. Guide** / Sabine Esnault, Uriopss Ile de France – 2005, 66 pages – Fiche n° 46873

⇨ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

Depuis juin 2004, un groupe de travail constitué de responsables des ressources humaines de différentes associations se réunit régulièrement dans le cadre de l'URIOPSS IDF dans un but d'échanges et de réflexions quant à sa pratique. En 2005 ce groupe s'est centré sur le thème de l'entretien professionnel et a bâti un document pour aider à sa mise en place. Ce "guide" est mis en ligne à disposition des adhérents.

- **La boîte à outils de la GPEC** / CR Rom - Commission DRH Ile de France – Disponible auprès de Sabine Esnault, Uriopss Ile de France

Fiches « ressources humaines » et spécificités des rapports sociaux dans les emplois de solidarité

- **La fiche de poste** / Uniopss – janvier 2009 – Fiche : mise en ligne sur le site de l'Uniopss fin janvier 2009

- **La fiche de fonction** / Uniopss – janvier 2009 – Fiche : mise en ligne sur le site de l'Uniopss fin janvier 2009

- **Le document unique de délégation** / Uniopss – janvier 2009 – Fiche : mise en ligne sur le site de l'Uniopss fin janvier 2009

- **Le recrutement et l'intégration** / Uniopss – janvier 2009 – Fiche : mise en ligne sur le site de l'Uniopss fin janvier 2009

- **L'entretien annuel** / Uniopss – janvier 2009 – Fiche : mise en ligne sur le site de l'Uniopss fin janvier 2009

- **L'entretien professionnel** / Uniopss – janvier 2009 – Fiche : mise en ligne sur le site de l'Uniopss fin janvier 2009

- **La formation pratique in situ** / Uniopss – janvier 2009 – Fiche : mise en ligne sur le site de l'Uniopss fin janvier 2009

Ouvrages – articles

- **Les points clés en matière de RH de la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie** / Uniopss – 27 novembre 2009, 5 pages - Fiche n° 53029



- **Gérer les emplois et compétences au service du projet associatif. Ateliers techniques in Cohésion sociale et solidarité : changeons-nous de cap ? Actes du congrès 2007 de l'Uniopss, 13-14-15 novembre 2009 à Nantes / Uniopss – 2009, p 139-142 - Fiche n° 50657**
- **Emploi et Ressources humaines. Devenir, spécificités et qualités de l'emploi dans les associations. Forum de débat in Cohésion sociale et solidarité : changeons-nous de cap ? Actes du congrès 2007 de l'Uniopss, 13-14-15 novembre 2009 à Nantes / Uniopss – 2009, p 119-122 - Fiche n° 50654**
- **A quoi servent les DLA ?** Romain Guerry, Union Sociale, n° 222 – décembre 2008, p 11-12
- **La GPEC, un outil de mobilité interne /** Noël Bouttier, Uniopss, Union Sociale, n° 213 – janvier 2008, p 33-34
- **Le Document unique des délégations /** Pierre Gaudier, Laure Chareyre, Uriopss Rhône-Alpes, Union sociale n° 210 – octobre 2007, 2 pages
- **La gestion prévisionnelle des emplois : retrouver une motivation, un élan /** Bernard Boudet, Union Sociale, n° 209 – septembre 2007, p 33-34
- **Gérer les ressources humaines en action sociale /** François Charleux (sous la direction de), Editions ESF – août 2007
- **Emploi et ressources humaines : construire une parole associative.** Interview de Christine Auberger, présidente de la commission Emploi et ressources humaines de l'Uniopss / Martine Boengkih (propos recueillis par) Union sociale, n° 207 – mai 2007, p 33-34
- **Enquête sur la gestion des ressources humaines bénévoles – Ses enjeux, ses bonnes pratiques /** Thierry Dominique (dir.) Vice président de France Bénévolat – février 2005.

Conditions de travail - Prévention des risques professionnels

- **Guide pratique : Services à la personne. Prides /** Aract Méditerranée – février 2009, 31 pages
- **Le travail dans le secteur des services à la personne /** Anact – 2009, 6 pages
- **Etude ergonomique du travail des aides soignantes dans un service des soins à domicile de petite taille Les conditions de travail dans un Ssiad /** Chorum, Una, Mutualité Française, Etude réalisée entre octobre 2008 et janvier 2009 par Emilie Lelong ergonome sous la direction d'Emmanuelle Paradis, chef de projet prévention et santé au travail Cides – Chorum – 2009, 71 pages
- **Etude documentaire sur les conditions de travail dans les métiers de la branche des « acteurs du lien social et familial » : centres sociaux et socioculturels, associations de développement local, petite enfance... /** Cides, Chorum, Etude réalisée par



Emmanuelle Paradis, chef de projet prévention et santé au travail au Cides – Chorum et Elodie Jung étudiante en master 2 de sociologie université Paris V René Descartes – juin 2009, 39 pages

- **La prévention des risques dans l'aide et les soins à domicile : guide des pratiques de prévention des risques professionnels** / Chorum, Cides, Una, La Mutualité française – avril 2009, 57 pages
 - **L'évaluation des risques dans l'aide et les soins à domicile : guide méthodologique pour la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels** - Chorum – Cides – Una – La Mutualité française – mars 2009, 54 pages
 - **Etude documentaire sur la santé des salariés dans l'économie sociale**/ Chorum, Usgeres. Etude réalisée par Emmanuelle Paradis, chef de projet prévention et santé au travail Cides – Chorum – décembre 2008, 60 pages
 - **On n'est pas des femmes de ménage ! Automédiatisation** / Anact, Association Moderniser Sans Exclure – décembre 2008, Dvd, 35 mn
 - **Services à la personne : évolutions, organisation et conditions de travail** / Frédéric Dumalin, Nadia Rahou, Editions de l'Anact – 2008, 100 pages
 - **Guide pratique : Les structures d'hébergement : secteur sanitaire et social** / Aract Méditerranée – 2006, 34 pages
 - **Guide pratique : Vous êtes personnel de soins ? Protégez-vous... des risques liés aux manipulations des personnes dépendantes** / Aract Méditerranée – 2006, 6 pages
 - **Guide pratique : La prévention en action : les maisons de retraite** / Aract Méditerranée – 2005, 35 pages
 - **Guide pratique : La prévention en action : les aides à domicile** / Aract Méditerranée – 2004, 35 pages
 - **Guide pratique : La prévention en action : les structures d'hébergement, secteur sanitaire & social** / Aract Méditerranée – 2004, 35 pages
- Pour plus d'information : www.anact.fr - www.anact.fr/aract/actmed/ - www.chorum.fr - www.una.fr - www.mutualite.fr

Gouvernance associative

- **Faire société. Les associations de solidarité par temps de crise** / Sous la direction de Robert Lafore, Dunod/Uniopss – 2010
- **Faire société : les associations au cœur du social** / François Bloch-Lainé, Paris : Syros – 1999, 263 pages (Alternatives sociales)
- **Les associations d'action sociale. Outils d'analyse et d'intervention** / Jean Afchain, Dunod, 2^{ème} édition – 2001, 288 pages (Collection Action sociale)



- ***Où en êtes-vous avec la gouvernance associative*** / Uniopss, s.d, brochure, 4 pages
 - ***L'ambition associative. Un guide pour interroger nos pratiques*** / Uniopss, 2 tomes : classeur de 400 pages + fascicule – septembre 2003
 - ⇨ Commentaire du réseau Uniopss-Uriopss :

L'ambition associative. Un guide pour interroger nos pratiques invite les associations à exprimer dans leurs actions et leurs pratiques les valeurs dont elles se réclament : Comment les engagements que nous prenons au nom de ces valeurs, que nous portons dans nos projets, se confrontent-ils avec notre quotidien ? Le guide a pour ambition d'aider les associations à se poser les bonnes questions pour qu'elles puissent à la fois valoriser leurs spécificités, faire évoluer leurs pratiques, et si elles le souhaitent : Evaluer leur projet associatif.

Le guide comprend : - l'ouvrage présenté sous forme d'un classeur de plus de 400 pages comportant 4 parties : panorama introductif, des engagements aux pratiques, le forum des pratiques, une bibliographie - le fascicule : les fiches d'autoévaluation.
 - ***La gestion des ressources humaines bénévoles, une responsabilité essentielle des associations*** / France Bénévolat – mars 2008, 52 pages
 - ***La démocratie, un enjeu pour les associations*** / Joseph Haeringer, Ed. Desclée de Brouwer – 10 novembre 2008, 323 pages (Collection Solidarité et société)
 - ***La Gouvernance des associations*** / Jean Louis Laville, Christian Hoarou, Eres – novembre 2008, 297pages
 - ***Les mondes sociaux de l'entreprise*** / Isabelle Francfort, Florence Osty, Renaud Sainsaulieu, Marc Uhalde, Ed. Desclée de Brouwer – 17 octobre 1995, 612 pages (Collection Sociologie économique)
 - ***Comprendre les organisations, Mintzberg à l'épreuve des faits*** / Jean Nizet, François Pichault, Ed. Gaetan Morin – 1^{er} juin 1995, 315 pages
 - ***La France bénévole*** / Cécile Bazin, Jacques Malet, Gualino Editeur – juin 2009, 187pages (Associations et citoyenneté)
- Pour plus d'information : www.francebenevolat.org



« **Les solidarités à l'épreuve de la crise : intérêt général ou compétition ?** »
30^e Congrès de l'Uniopss – 27 – 28 – 29 janvier 2010



**Retrouvez tous les dossiers documentaires du Centre Ressources
sur le site internet du Congrès, dès le 8 février 2010 :**

<http://www.congres-uniopss.fr>

Les sites internet du Réseau Uniopss-Uriopss

- URIOPSS Alsace : <http://www.uriopss-alsace.asso.fr>
- URIOPSS Aquitaine : <http://www.uriopss-aquitaine.asso.fr>
- URIOPSS Auvergne Limousin : <http://www.uriopss-auvergnelimousin.asso.fr>
- URIOPSS Bourgogne : <http://www.uriopss-bourgogne.asso.fr>
- URIOPSS Bretagne : <http://www.uriopss-bretagne.asso.fr>
- URIOPSS Centre : <http://www.uriopss-centre.asso.fr>
- URIOPSS Champagne-Ardenne : <http://www.uriopss-ca.asso.fr>
- URIOPSS Franche-Comté : <http://www.uriopss-f-comte.asso.fr>
- URIOPSS Ile de France : <http://www.uriopss-idf.asso.fr>
- URIOPSS Languedoc-Roussillon : <http://www.uriopss-lr.asso.fr>
- URIOPSS Lorraine : <http://www.uriopss-lorraine.asso.fr>
- URIOPSS Martinique : <http://www.uriopss-martinique.com>
- URIOPSS Midi-Pyrénées : <http://www.uriopss-midipyrenees.asso.fr>
- URIOPSS Nord Pas de Calais : <http://www.uriopss-npdc.asso.fr>
- URIOPSS Normandie (Basse) : <http://www.uriopss-basse-normandie.asso.fr>
- URIOPSS Normandie (Haute) : <http://www.uriopss-hautenormandie.asso.fr>
- URIOPSS Pays de la Loire : <http://www.uriopss-pdl.asso.fr>
- URIOPSS Picardie : <http://www.uriopss-picardie.asso.fr>
- URIOPSS Poitou-Charentes : <http://www.uriopss-poitou-charentes.asso.fr>
- URIOPSS Provence - Alpes Côte d'Azur et Corse : <http://www.uriopss-pacac.asso.fr>
- URIOPSS Rhône Alpes : <http://www.uriopss-ra.asso.fr>
- URIOPSS La Réunion : <http://www.uriopss-reunion.asso.fr>

- UNIOPSS : <http://www.uniopss.asso.fr>